



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

femmes

Question écrite n° 47509

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller interroge Mme la ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement, sur les suites qu'elle compte donner aux 96 préconisations du rapport que vient de lui remettre Mme Séverine Lemièrre, et plus particulièrement à la 96e : "Lever les freins à l'emploi des femmes par la politique fiscale, notamment en étudiant l'hypothèse de l'individualisation de l'impôt sur le revenu et *a minima* en plafonnant le quotient conjugal". Cette préconisation, qui a été la plus médiatisée, aurait comme conséquence que 60 % des couples mariés ou pacsés acquitteraient un impôt sur le revenu supérieur ; aussi elle lui demande ce qu'elle compte faire à ce propos.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47509

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Droits des femmes

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 janvier 2014](#), page 344

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)